

LYCEE PAUL LAPIE
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION EN CLASSE DE SECONDE

Chaque élève suit les cours du tronc commun (français, mathématiques, histoire géographie, anglais, espagnol ou allemand, physique chimie, SVT et EPS)

Par ailleurs, chaque élève de seconde doit obligatoirement choisir deux enseignements d'exploration

PREMIER ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION :
ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION ECONOMIQUE

Chaque élève doit choisir un des deux enseignements d'exploration économiques ci-dessous

A titre exceptionnel, il est possible de choisir les deux enseignements d'exploration économiques
Cela implique alors de ne choisir aucun autre enseignement d'exploration

Sciences Economiques et Sociale (SES)	<p><u>Descriptif</u> : Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ?- comment les entreprises produisent-elles ?- comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ?- comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ?- comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?
Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG)	<p><u>Descriptif</u> : Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none">- comment fonctionnent-ils ?- quel est leur rôle économique exact ?- quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ?- comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ?- à quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

DEUXIEME ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Le deuxième enseignement d'exploration est à choisir parmi la liste ci-dessous

A titre exceptionnel et sous réserve des places disponibles, il est possible également de choisir le latin comme deuxième enseignement d'exploration (même en grand débutant)

Sciences du laboratoire	<p>Enseignement principalement assuré par des professeurs de physique chimie et de SVT.</p> <p>Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun des thèmes peut être abordé par la méthodologie et les outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).</p>
Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)	<p>Enseignement principalement assuré par des professeurs de mathématiques, physique-chimie et SVT.</p> <p>Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.</p>
Littérature et société	<p>Enseignement principalement assuré par des professeurs de français et d'histoire-géographie.</p> <p>Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.</p>
Histoire des arts (appelé « Patrimoine » sur le site d'inscription)	<p>L'enseignement de l'histoire des Arts permet d'approcher les œuvres d'art, de mieux les comprendre d'un point de vue historique mais aussi culturel et sensible. Il offre l'occasion de découvrir des œuvres appartenant aux différents champs artistiques, de toute époque et civilisation et donc d'acquérir et d'enrichir une culture personnelle. Les œuvres étudiées appartiennent aussi bien à l'architecture, à l'art des jardins, à la littérature, au design, à la musique, au théâtre et à tous les arts du spectacle vivant, à la peinture, au cinéma ou à la photographie. L'enseignement de l'Histoire des Arts s'efforce de mettre les élèves en contact direct avec les œuvres par des sorties au musée ou au théâtre, des visites d'exposition, des promenades urbaines.</p>
Informatique et création numérique (ICN)	<p>L'objectif est de faire découvrir aux élèves la science informatique qui se cache derrière leurs pratiques numériques quotidiennes. Les thèmes abordés seront : l'algorithmique, la programmation : principalement en langage Python, la numérisation de l'information : la représentation binaire, le codage des textes et des images, Internet : création de page web... Cet enseignement privilégie un apprentissage par la mise en activité. Les activités proposées pourront prendre la forme de résolutions de problèmes avec ou sans ordinateur. L'année sera découpée en deux modules, chaque module amenant progressivement les élèves à l'élaboration d'un projet.</p> <p>Cet enseignement s'adresse à tous les élèves de seconde quelles que soient leurs connaissances en informatique et leur choix de série pour la poursuite de leur scolarité.</p>
Arts plastiques (appelé « Arts visuels » sur le site d'inscription)	<p>L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège. Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique artistique. Cette pratique doit aider l'élève à comprendre les enjeux artistiques fondamentaux qui motivent la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui.</p>
Grec ancien	<p>Voir annexe ci-dessous.</p>
Latin	<p>Voir annexe ci-dessous.</p>

ENSEIGNEMENT(S) FACULTATIF(S)

Enfin, chaque élève de seconde peut s'il le souhaite **choisir le latin et/ou l'histoire des arts en tant qu'enseignement facultatif**

A noter que l'option histoire des arts a lieu le mercredi après midi (ce qui n'est pas le cas de l'enseignement d'exploration histoire des arts)

ANNEXE : LATIN – GREC ANCIEN

Latin ou grec ? Et pourquoi pas les deux ?

Au lycée Paul Lapie, vous avez la possibilité de **poursuivre votre apprentissage du latin** commencé au collège, de **commencer le grec ancien**, ou même de **suivre les deux enseignements**. L'année de Seconde est une année de remise à niveau en latin, et de commencement en grec, quel que soit votre niveau réel de départ. Il n'y a pas à vous inquiéter d'éventuelles lacunes ! Le travail (traduction et commentaire de textes, cours de civilisation, d'histoire et d'histoire de l'art antique) se fait essentiellement en cours pendant les **3 heures hebdomadaires** ; comme pour toutes les langues, il faut assurer en outre un apprentissage régulier à la maison.



Les langues anciennes... à quoi cela sert-il ?

Bien évidemment, le latin et le grec ne s'adressent pas qu'à des élèves souhaitant préparer un bac littéraire. Les effectifs nous le montrent : la grande majorité de nos élèves sont en section scientifique. Il est vrai que suivre un enseignement de langue ancienne apporte des **références culturelles incontournables** (le mythe des Atrides ou d'Œdipe, la figure de Phèdre, pour ne citer que ces exemples, sont repris dans la tragédie française des XVIIe s. et XXe s.). De fait, les programmes sont conçus pour **enrichir vos savoirs dans l'optique du bac de Français** (préparé en Seconde et Première) et sont **en lien étroit avec la philosophie, l'économie et l'histoire des sciences** en Terminale. La civilisation est enseignée par l'étude d'œuvres et monuments antiques, dans la continuité de l'**histoire des arts** pratiquée au collège.

Etudier une langue ancienne est aussi l'occasion d'une **réflexion linguistique, rhétorique, étymologique sur les langues vivantes** européennes.

L'opportunité de voyager et de **confronter l'étude des sources aux vestiges et aux œuvres** conservées dans leur pays d'origine vous sera sûrement offerte au cours de vos trois années au lycée :

voyage en Italie ou en Grèce, ou encore dans des musées et sur des sites européens (en France, en Suisse...) pour découvrir le patrimoine antique.

	Latin	Grec ancien
Seconde	<p>Remise à niveau en langue.</p> <p>La vie quotidienne et la société ; l'histoire de la conquête de la Méditerranée ; figures héroïques et mythologiques / grandes figures historiques.</p>	<p>Programme spécifique « grands débutants ».</p> <p>Acquisition méthodique et progressive de la langue sur l'année, en tant que grand débutant, visant à une autonomie relative en fin d'année en traduction.</p> <p>Histoire de la Grèce des premiers temps (Crète et monde minoen ; épopée homérique) à l'époque hellénistique (conquêtes d'Alexandre le Grand) ; vie quotidienne ; mythologie (la naissance du monde ; Prométhée ; la Guerre de Troie ; Ulysse ; le mythe d'Edipe...)</p>
Première	<p>Le programme suit de près les quatre objets d'étude du cours de Français : récits et témoignages (romans et lettres) ; le théâtre ; la poésie (épopée, poésie amoureuse) ; l'argumentation (étude de la rhétorique).</p>	
Terminale	<p>Interrogations philosophiques (figures de philosophes et courants de pensée), scientifiques (astronomie, médecine, zoologie), économiques et politiques (réflexions sur les régimes politiques, la justice...). Une œuvre au programme.</p>	



En quoi consiste l'épreuve au bac ?

En Terminale, l'élève (de L, ES ou S) passe une **épreuve à coefficient 3**, privilège unique pour une épreuve facultative du bac. **Vous n'avez rien à perdre** : seule une note au-dessus de 10/20 (la bienveillance est de mise !) entraîne un bonus, et il n'y pas de malus ! Un 16 sur 20 procure ainsi à l'élève 18 points de bonus. Deux solutions sont possibles : une épreuve orale, se déroulant mi-mai, qui porte sur une liste de dix textes préparés dans l'année (interrogation sur 5 lignes à traduire et un commentaire du texte global) pour les séries L, ES, S ; une épreuve écrite dite de « spécialité » en latin ou en grec pour les L.

Comment s'inscrire ?

L'option est à **choisir au moment de l'inscription** en Seconde au lycée début juillet. Le grec n'est plus une option dérogatoire à partir de la rentrée prochaine.

Pour avoir un aperçu de compléments de cours, de pistes de travail, de programmes de voyage, vous pouvez visiter le blog 'Latin-Grec' du site du lycée :

<http://www.lyc-lapie-courbevoie.ac-versailles.fr/index2.html>

Mme GILLE et M. DERCY seront ravis de vous compter dans les rangs des latinistes et hellénistes l'an prochain !